



Le compteur électronique Tarif Bleu

Comment consulter les informations à partir de votre compteur électronique ?

1 Touche Sélection (S)

2 Touche Défilement (D)

NB : sur certains compteurs, la position des touches S et D est inversée, et l'indicateur de consommation est placé à droite de l'afficheur.

3 Afficheur

En utilisant les touches S et D, un chiffre apparaît sur la gauche du cadran : Il indique un numéro d'ordre dans la séquence de visualisation.

4 Indicateurs de consommation

Le voyant clignote proportionnellement à la consommation.

5 Alimentation Générale

Ouverture du capot exclusivement réservé à la CEV (Plombage obligatoire)

Compteur monophasé



Compteur triphasé

Le compteur garde en mémoire, et tient à votre disposition diverses informations, qui ne peuvent être affichées que les unes après les autres.

Pour les consulter, il faut les rendre visibles. Pour cela, il suffit d'appuyer une ou plusieurs fois sur les touches **S (sélection)** et **D (défilement)** pour faire apparaître l'information désirée.

Vous trouverez dans les pages suivantes, en fonction de l'option tarifaire qui est la vôtre, la liste des informations et services que le compteur met à votre disposition, ainsi que le mode d'utilisation des touches **S** et **D**. L'information appelée disparaît après 30 secondes environ. L'afficheur revient en position "repos" et indique la période tarifaire en cours avec l'index de consommation correspondant. Après une minute sans action, l'afficheur s'éteint automatiquement.

Comment consulter les informations à partir de votre compteur électronique ?



Touche Sélection (S)
de 1 à 10 appuis

Touche Défilement (D)
1 appui

S3 par exemple, signifie que vous appuyez **3 fois** sur la touche sélection **S** ;
S4 4 fois, etc.

+ D signifie que vous appuyez une fois sur la touche défilement.

- D1** Index des consommations.
- D2** Index des consommations heures pleines**

- S1** Indicateur visuel « barre-graphe » indiquant la charge

- S2** Option tarifaire choisie.
- S3** Réglage disjoncteur (en Ampères par phase) et puissance souscrite (en kVA).
- S4** Intensité instantanée phase 1 (en A)
+ **D** Intensité instantanée phase 2 (en A) *
+ **D** Intensité instantanée phase 3 (en A) *
+ **D** Puissance active instantanée (en W)
+ **D** Puissance apparente instantanée (en VA).
- S5** Intensité maximale atteinte phase 1 (en A)
+ **D** Intensité maximale atteinte phase 2 (en A) *
+ **D** Intensité maximale atteinte phase 3 (en A) *
+ **D** Puissance active maximale atteinte (en W).
- S6** N° de série du compteur (6 premiers chiffres)
+ **D** (6 derniers chiffres). Usage CEV
- S7** Etats des contacts de sortie.
- S8** Compteur de consommation instantanée (Wh)
+ **D** (pour remise à zéro).
- S9** Contrôle afficheur + **D** (pour les autres segments).

Comment transmettre vos index ?

Par **email** à l'adresse suivante (avec votre réf. client) contact@coop-elec.fr

Créez votre espace client sur www.coop-elec.fr et vous disposerez, en plus des informations sur votre contrat, votre compte, du paiement en ligne, etc... d'un formulaire **pré-rempli** (réf client, adresse, option) grâce auquel vous **n'avez plus qu'à inscrire vos index** !

Remplissez le **formulaire** « contact » sur www.coop-elec.fr

Remplissez notre **carte T pré-affranchie** déposée dans votre boîte aux lettres par notre releveur en cas d'absence, et retournez-la à votre agence

Par **fax** au 01 49 30 36 46 (avec votre réf. client)

Par **téléphone** au 01 49 30 20 52

* **Uniquement pour les installations en triphasé**

** **Exclusivement dans le cadre de l'option Heures Creuses (Double Tarif)**